



Yves Détraigne

Sénateur de la Marne



FÉVRIER 2015

Halte au « Sénat bashing » !

Alors que le président Larcher a mis en place deux groupes de travail interne chargés de faire des propositions de modernisation du Sénat, Yves Détraigne se montre d'ores et déjà favorable à certaines mesures :

- Pour lutter contre l'absentéisme en séance publique, la limitation du nombre de procurations dont peut disposer un sénateur et une organisation supprimant la concomitance entre débats dans l'hémicycle et réunions de commissions permettraient d'éviter la dispersion des parlementaires pendant les séances publiques ;
- L'organisation des débats les plus techniques en commission pour réserver la séance publique aux enjeux plus politiques permettrait également d'améliorer la répartition des tâches ;
- Face aux soupçons sur la manière dont les sénateurs et les députés utilisent leur IRFM (Indemnité représentative des frais de mandat), le sénateur est favorable à ce que celle-ci soit fiscalisée et que des justificatifs soient produits pour chaque utilisation ;
- En ce qui concerne la "réserve parlementaire" qui est mise à disposition des parlementaires pour aider au financement des projets communaux ou associatifs, le sénateur estime que sa suppression éviterait tout soupçon de favoritisme et de clientélisme. Quoi qu'il en soit, Yves Détraigne s'est toujours refusé à participer au financement des projets de sa propre commune et évite de participer au financement de projets qui seraient générateurs, par la suite, de recettes.

Yves Détraigne a déposé et cosigné un certain nombre d'amendements sur le projet de loi relatif à la **transition énergétique pour la croissance verte** notamment sur les sacs bioplastiques, des voitures propres, des usines électrointensives, des éoliennes... Il s'est ainsi associé au sénateur Charles Revet pour que soient inclus les biocarburants issus de déchets et résidus dans l'objectif complémentaire d'incorporation défini pour les biocarburants avancés.

Desserte ferroviaire...

Les sénateurs Détraigne, Férat et Savary ont relayé auprès du secrétaire d'Etat aux transports et du président de la SNCF le vœu adopté à l'unanimité par le conseil régional champardennais concernant la desserte ferroviaire TGV du département des Ardennes. La récente suppression d'un aller-retour direct entre les Ardennes et Paris dans l'après-midi contraint les ardennais à emprunter un ou plusieurs TER avant de pouvoir voyager en TGV pour rejoindre la capitale. Suite au rapport de la Cour des Comptes sur la grande vitesse ferroviaire, les élus craignent une suppression des lignes jugées peu rentables. Le conseil régional de Champagne-Ardenne, comme le conseil général des Ardennes et celui de la Marne, ayant participé financièrement à la réalisation de la LGV Est Européenne "Paris Strasbourg" au nom de l'attractivité des territoires, les élus régionaux demandent aujourd'hui non seulement un maintien de la desserte TGV dans les Ardennes, mais également une amélioration de la qualité de service.



Yves Détraigne s'est associé à la proposition de loi visant au développement des **défibrillateurs cardiaques automatiques** déposée par le sénateur Alex Türk. Cinquante-mille personnes décèdent, en France, chaque année des suites d'une fibrillation cardiaque.

A défaut d'une intervention dès l'apparition des symptômes, les fonctions vitales sont gravement altérées et le décès survient. L'installation de défibrillateurs cardiaques entièrement automatiques sur l'ensemble du territoire permettrait donc d'accroître considérablement les chances de sauver les victimes à condition que les appareils soient disponibles, facilement accessibles et connus du grand public.

DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS

A Yves Détraigne qui l'interrogeait sur la décision de fermer partiellement la trésorerie de Mourmelon-le-Grand, le secrétaire d'Etat chargé du budget a précisé que cette décision, intervenue après deux ans de concertation avec les chefs de service, les représentants du personnel, les élus locaux et la préfecture, avait été prise "dans l'objectif d'organiser sur l'ensemble du territoire d'un service public efficace répondant aux besoins des usagers". Si les missions précédemment exercées par cette trésorerie sont désormais assurées par deux postes comptables (Suippes et Verzy), Christian Eckert a précisé que, pour maintenir la présence de l'administration auprès des publics les plus fragiles, deux permanences par semaine seraient mises en place en mairie. Le sénateur a insisté sur l'importance de maintenir un service minimum sur cette commune au cœur d'un espace territorial important.



Mieux identifier sa communauté de communes

Yves Détraigne a questionné le ministre de l'intérieur sur la possibilité d'autoriser l'ajout, sur les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération du nom de la communauté de communes ou d'agglomération à laquelle la ville appartient. Actuellement, ces panneaux ne peuvent comporter que le nom de l'agglomération rédigé dans son orthographe officielle éventuellement complété par le nom de la commune s'il est différent. Une telle possibilité pourrait pourtant renforcer l'intégration communautaire, en permettant à chaque administré de mieux s'appropriier l'espace communautaire et de connaître son bassin de vie.

Des cantons redécoupés (23 pour la Marne), un nouveau mode de scrutin (scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours), un nouveau nom (les conseillers départementaux)... De quoi troubler l'électeur !

Dans chaque canton, il faudra choisir un « binôme » homme-femme, parité oblige. Chaque bulletin de vote comportera quatre noms : les deux candidats et leurs deux suppléants. Un suppléant pour lui et une suppléante pour elle afin d'éviter (en cas d'indisponibilité) de se retrouver avec des binômes unisexe ! Quant à connaître leurs tâches une fois élus, il faudra attendre le vote définitif du projet de loi relatif à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui interviendra d'ici l'été...



Pour le pluralisme...

Le sénateur a relayé à la ministre de la culture les inquiétudes soulevées par les représentants du Syndicat National des Journalistes de Radio

France, par la réduction drastique de leurs moyens financiers, l'État n'ayant pas respecté le contrat d'objectifs et de moyens depuis 2011. Radio France doit pouvoir poursuivre ses missions de service public (informer, éduquer, divertir) dans les meilleures conditions.



GROUPES D'ÉTUDES

Suite au renouvellement de septembre dernier, les groupes d'études sénatoriaux sont en cours de reconstitution. Ils permettent une veille juridique et technique sur des questions spécifiques. Yves Détraigne a adhéré aux groupes d'études suivants : Gestion des déchets ; Energie ; Vigne et Vin ; Economie agricole et alimentaire ; Société numérique, nouveaux usages, nouveaux médias.



AGORAé À REIMS...

Yves Détraigne a assisté à l'inauguration de l'épicerie solidaire étudiante au cœur du campus Croix-Rouge de Reims. Il avait soutenu financièrement

ce projet car "on ne peut pas consacrer le temps suffisant pour étudier sans bonnes conditions, l'AGORAé est une solution". Ouvert par les associations d'élèves, c'est un espace d'échanges et de solidarité étudiante qui favorise la création de lien social et améliore la condition de vie des étudiants. Cette épicerie propose des denrées alimentaires à des coûts réduits, mais aussi des produits scolaires et d'hygiène. Elle est approvisionnée par les denrées de la banque alimentaire et aidée au niveau logistique par le centre communal d'action social. Elle est la 10ème AGORAé de France.

En février, Yves Détraigne a fait une question écrite de rappel au secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Son interpellation du 31 juillet dernier dans lequel il enjoignait Jean-Marie Le Guen de demander aux membres du gouvernement de répondre plus rapidement aux questions écrites n'a toujours pas obtenu de réponse !



Yves Détraigne poursuit son travail de rapporteur sur la proposition de loi tendant à interdire la prescription acquisitive des immeubles du domaine privé des collectivités territoriales et à autoriser l'échange en matière de voies rurales, présentée par le sénateur Tandonnet. Après un renvoi en commission en octobre, un nouvel examen en séance publique est prévu en mars.

Le sénateur a assisté à la remise des insignes d'Officier National de la Légion d'Honneur du Président Bachy par le ministre de l'Intérieur.

Il était présent au dîner débat organisé autour de Jean Arthuis, ancien ministre des finances, ancien sénateur et aujourd'hui député européen.

Le Sénateur a participé à une table ronde sur les GFAM lors de l'Assemblée Générale du Groupement Foncier Agricole Mutuel de la Région de Beine-Nauroy.

En
séance
publique,



discussion du projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, questions cibles thématiques sur les services à la personne, débat sur l'avenir de l'industrie agroalimentaire...

Sur le terrain...

Yves Détraigne était présent à l'Assemblée Générale du musée de l'automobile de Reims avec le député Arnaud Robinet.

Le sénateur a assisté à l'inauguration officielle du Parc d'activités "Sohettes Val des Bois", dédié à l'innovation et aux agro-ressources.

Yves Détraigne est allé aux Rencontres Prospectives de la CCI Reims & Epernay sur le thème "Reims, Capitale Européenne de la Bioéconomie, enjeux et opportunités".